

Compagnie :

**ENQUETE PRELIMINAIRE**

Unité :  
BT

**BORDEREAU D'ENVOI  
DE  
PROCEDURE**

C.U. - PV 00378/96

N° PIÈCE	N° FEUILLET
#	1

Date des faits : Le 01 août 1996  
Lieux des faits :

**OBJET :**

**Phénomène Aérospatial Non Identifié observé à**

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1 | Synthèse.                            |
| 2 | Audition de G , V (témoin).          |
| 3 | Audition de P , N épouse G (témoin). |
| 4 | Audition de F , M (témoin).          |
| 5 | Audition de S , A épouse F (témoin). |

1 M. le Préfet

2

Direction Générale de la  
Gendarmerie Nationale  
dont un exemplaire au SERPA

Transmis le: 26 OCT, 1996

1 M. le Général Commandant la Région  
Aérienne

par Le Colonel Commandant  
le Groupement de Gendarmerie

1 Archives

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00378/96

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

1

Nous soussigné : gendarme J C , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

## .. PREAMBULE ..

- Circonstances de la saisine :

--- Le trois août mil neuf cent quatre vingt seize à quinze heures trente minutes, madame P , N , épouse G accompagnée de sa fille V , se présente à notre unité, pour signaler que cette dernière a vu, dans le ciel, la boule verte dont on parle dans la presse. ( c.f Annexes )

- Mesures prises et avis transmis :

--- Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Brigade.

## .. EXPOSE DES FAITS ..

--- Le soir du 01/08/96, mademoiselle G , V remarque dans le ciel une boule verte, de la grosseur d'un ballon de football se déplaçant dans le sens Nord-sud, avec une traînée d'une dizaine de mètres.

--- Ce même phénomène est observé et signalé dans plusieurs villes de la région

## .. ENQUETE ..

--- Mademoiselle G , V décrit ce qu'elle a vu. Elle se trouvait en compagnie de monsieur F , M . Elle a remarqué la même chose la semaine précédente mais de couleur jaune et de direction inverse. ( c.f Pièce N° 2 )

--- Madame P , N épouse G déclare que sa fille lui en a parlé le soir des faits. ( c.f Pièce N° 3 )

--- Monsieur F M n'a pas vu la boule verte. Il a seulement vu la jaune. Il décrit cette dernière. ( c.f Pièce N° 4 )

--- Madame S , A déclare que son fils lui en a parlé le soir des faits. ( c.f Pièce N° 5 )

--- Le 12/08/96, un article de presse, paru dans l'hebdomadaire " , explique le phénomène comme étant une étoile filante très lumineuse. ( c.f Annexe )

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	2

C.U. ... - PV 00378/96

.. CLOTURE ..

--- Nous transmettons directement à monsieur le Sous-Préfet à la présente procédure établie à titre de renseignement administratif.

A , le 24/08/96  
L'A.P.J.

## INSOLITE

# OVNI : une boule verte dans le ciel

— Effervescence hier soir dans le dans la région de et au-dessus de l'agglomération de . Un objet volant de forme sphérique et de couleur verte a été aperçu dans le ciel, entre 21 h 15 et 21 h 45 par plusieurs personnes. Très lumineux, l'objet se déplaçait dans un axe nord-sud à une vitesse élevée selon plusieurs témoins. Il a été particulièrement visible, semble-t-il, dans le ciel de , un village situé à une quarantaine de kilomètres de . Les gendarmes du centre opérationnel de ont également été alertés par plusieurs témoins, à partir de 21 h 36 très précisément. D'autant que la même « boule », de couleur identique, a été vue très peu de temps après ce premier appel téléphonique dans le ciel de . Un phénomène qui ne manquera pas d'intéresser les experts du SERPA, le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique. Les services officiels, très sollicités, n'étaient pas en mesure, hier soir, de fournir une explication à ce phénomène ou d'établir la nature de cet « objet volant non identifié ». La gendarmerie de prie les éventuels témoins de lui faire part de ses observations en téléphonant au

## OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

# Une boule verte dans le ciel

Près de 120 appels hier soir : le standard de la gendarmerie de [redacted] a bien failli se [redacted]. De [redacted] à [redacted] en passant par le [redacted] et même la région d' [redacted] le [redacted] ont afflué pour décrire « la boule verte » qui a traversé le ciel jeudi soir.

— « J'avais l'impression de voir le soleil tomber. C'était trop gros pour être une étoile filante. » M [redacted], son mari Y [redacted] et leur fils J [redacted] étaient tranquillement assis sur leur terrasse, à [redacted], quand ils ont vu jeudi soir, cette étrange lumière verte. « C'était comme un soleil effilé avec le bout vert fluo, c'était assez imposant. » Un témoignage qui concorde avec la centaine reçue hier, à la gendarmerie de [redacted]. L'objet, gros comme un ballon de football, était accompagné d'une traînée verte, il volait assez bas dans le sens nord-sud aux alentours de 21 h 30.

De toutes parts, les gens ont témoigné :

pour la [redacted] ;  
pour la [redacted]  
jusqu'aux limites de [redacted]  
où une dame a vu à [redacted] « une espèce de fusée, suivie d'une boule de feu de couleur bleu, vert, rouge qui s'est déplacée dans la direction de [redacted] » où elle a été également aperçue.

Apparemment, l'objet volant non identifié a suivi toute la vallée de la [redacted]. Et puis tout d'un coup, plus rien : « Ça s'est éteint d'un seul coup » explique Y [redacted] L [redacted], « c'est comme si t'éteindrerais une lampe » renchérit J [redacted], 6 ans, qui, lui, a tout de suite pensé que c'était un feu d'artifice ou une fusée... étant donné qu'il ne croit pas aux petits hommes verts.

L'objet, aussi silencieux que furtif, s'est éteint sans que l'on n'en retrouve trace aujourd'hui. « C'était beau à voir, mais ça n'a duré que 4 ou 5 secondes. Je pense

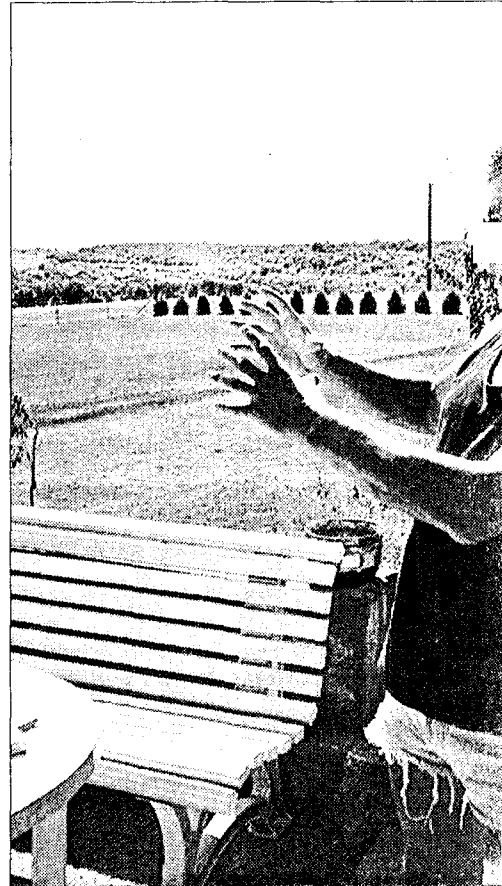
qu'on ne voit ce genre de chose qu'une seule fois dans sa vie. » M [redacted] a même formulé un vœu à la vue de l'OVNI...

### Non identifié

A la gendarmerie de [redacted], malgré la multitude d'appels, on a pris les choses avec calme. Chaque témoin ayant téléphoné a été renvoyé sur la brigade de son secteur et tout le monde en sera quitte pour établir une procédure.

Les déclarations seront réunies sur un procès verbal de renseignements administratifs qui sera transmis au préfet, puis au général commandant la région aérienne et enfin à la direction de la gendarmerie nationale. Là, un double sera envoyé au SEPR, Service d'Expertises des Phénomènes des Rentrées Atmosphériques, à Toulouse. Les scientifiques du SEPR, qui appartiennent au centre national d'études spatiales, devront donc plancher sur cette mystérieuse boule verte, silencieuse et rapide, qui a traversé le ciel de la [redacted] avant de s'éteindre soudainement.

En attendant, chacun y va de ses théories : météorite ou soucoupe volante, les propositions sont souvent plus poétiques et plus fantasques que la réponse scientifique que pourra établir le SEPR. J [redacted] lui, n'attend rien de la science : il préfère penser que c'était vraiment un feu d'artifice. Quant à ses parents, ils ne souhaitent aujourd'hui qu'une seule chose : c'est que le vœu de M [redacted] soit exaucé.



Y [redacted] L [redacted] a vu une boule grosse de football et vert fluo, traverser

R.

# OVNI : sans doute un bolide

*Les spécialistes commencent à cerner la nature de la boule lumineuse aperçue jeudi 1<sup>er</sup> août, en soirée. Le naturel revient au galop.*

— On en parle encore, de préférence le soir à la tombée de la nuit, car il y a ceux qui ont vu, mais il y a surtout celui qui a vu celui qui a vu celle qui... Avec autant de recoupements, on commence à avoir une idée assez précise de la boule lumineuse qui a traversé le ciel jeudi dernier (des 2 et 3/8/96), entre 21 h 15 et 21 h 45, selon les témoignages et plus spécialement sur le bassin de la région de et la grande banlieue de

Pas question de petits bonshommes verts à bord d'un engin volant non identifié (OVNI) mais les Amateurs Astronomes du pensent qu'il s'agissait simplement d'un « bolide. » Et de préciser que le bolide, un gros météorite pesant sans doute plusieurs centaines de kilos, est « une étoile filante très lumineuse dont l'éclat peut dépasser celui de la pleine lune. Il peut donc être visible en plein jour ». Les astronomes nous rappellent également qu'il y a des millions d'objets qui se promènent dans l'espace à des

vitesse variant entre 10 et 70 km/s. Et lorsque la chose entre dans l'atmosphère, elle se consume « d'où la lumière verte. La traînée lumineuse peut être accompagnée de bruit et suivie d'un nuage de poussières. »

Cette hypothèse est également avancée par le SEPRA, le service d'expertise de rentrées atmosphériques, organe scientifique dans le giron du CNES, le centre national d'études spatiales à Toulouse. « Le phénomène a été observé pratiquement partout en France » (un de nos lecteurs l'a d'ailleurs observé à ) explique son responsable, M. J V. Il n'a duré que « quelques secondes » ajoute ce spécialiste qui confirme l'image d'une boule colorée lors de l'entrée dans les hautes couches de l'atmosphère. Et après ? « Le météorite, s'il est constitué de pierres, s'est sans doute désintégré. Par contre, s'il était composé de fer et de nickel, après un bang supersonique, il peut s'écraser au sol en formant un cratère important » explique M. V. Aucune observa-

tion du genre n'ayant été faite, on peut penser que le bolide s'est désintégré ou qu'il est tombé dans la mer quelque part en Europe Centrale ou un peu plus au sud.

La cause de l'OVNI semble donc être entendue mais l'enquête n'en poursuit pas moins son cours réglementaire. A la gendarmerie de notamment, on complète le dossier ouvert à la suite des nombreux témoignages reçus. Le tout viendra compléter les témoignages déposés directement devant le SEPRA. Mais si d'autres éléments vous reviennent en mémoire ou si un phénomène nouveau vient troubler votre ciel estival, n'hésitez pas à le dire.

M.

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PU 00378/96

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02 1

Nous soussigné : gendarme J C , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

G V , 12 ans,  
née le à  
demeurant

célibataire, écolière, nationalité française,

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize à quinze heures et  
quarante minutes:"-----

--- Le premier août mil neuf cent quatre vingt seize, aux environs de vingt  
trois heures, je me trouvais dans la ruelle à côté de mon domicile en compagnie  
de monsieur F , M

--- Soudainement, alors que je regardais en direction du pont qui enjambe le  
canal, j'ai vu une boule verte qui allait très vite. Cette boule est passée à  
environ 4 à 5 mètres au dessus et en arrière du pont.

--- Elle avait la grosseur d'un ballon de football et avait une traînée  
d'environ dix mètres.

--- Elle venait du nord et allait vers le sud. Son passage a duré environ 1 à 2  
secondes.

QUESTION : Cette chose brillait-elle ?-----

REPOSE : Oui, elle brillait beaucoup, on la voyait bien, mais pas longtemps.---

--- Cette boule est apparue d'un coup et a disparu aussi vite. Je <sup>crois</sup> crois pas que  
M qui ne regardait pas dans cette direction l'ai vue.

--- Par ailleurs, au cours d'une soirée de la semaine précédente, toujours avec  
M , nous avons vu exactement la même chose mais de couleur jaune et qui  
allait en sens inverse.

--- Je n'ai rien d'autre à ajouter.

A , le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à seize heures.  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'enquêteur

Compagnie :

Unité :

BT

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

03 1

C.U. - PV 00378/96

Nous soussigné : gendarme J. CI en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

P N 38 ans,  
épouse G  
née le à  
demeurant

mariée, sans profession, nationalité française,

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize à seize heures et dix  
minutes:"

--- Je prends connaissance de la déclaration de ma fille V

--- Elle m'en avait parlé le soir des faits.

--- Je l'ai crue tout de suite. En effet, ma fille n'a pas pour habitude de  
mentir.

A , le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à seize heures quinze  
minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'enquêteur



Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00378/96

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
	04

Nous soussigné : gendarme J C , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

F M , 16 ans,  
né le à  
demeurant

célibataire, écolier, nationalité française,

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize à dix sept heures et  
trente minutes:"-----

--- Un soir de la semaine du 22/07 au 28/07/96, aux environs de dix heures  
trente minutes, je me trouvais dans la cité cimenterie , en compagnie de  
G , V .-----

--- Soudain, j'ai vu une boule de couleur jaune, assez vive, briller dans le  
ciel. Elle passait au dessus du pont qui enjambe le canal.-----

--- Cette boule passait à une hauteur de 5 à 6 mètres au dessus du pont. Je dis  
dessus car derrière le pont il y a des arbres et elle était devant.-----

--- La boule avait la taille d'un ballon de football et une traînée de dix  
mètres environs.-----

--- Elle venait du Sud et allait vers le nord. Son passage a duré environ 1 à 2  
secondes. Sa trajectoire était horizontale.-----

--- Elle est apparue d'un coup et a disparu aussi vite. Je n'ai rien vu tomber  
au sol.-----

--- En rentrant chez moi, j'en ai parlé à ma mère.-----

--- Le soir du 01/08/96, je n'ai pas vu la boule verte. En effet, le temps que  
je me retourne pour la voir elle avait disparu.-----

--- Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

A , le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à dix sept heures  
quarante cinq minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00378/96

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
15	1

Nous soussigné : gendarme J C , en résidence à  
Du les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

S A , 52 ans,  
née le à  
demeurant

divorcée, invalide, nationalité française,

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize à dix huit heures et  
dix minutes:"-----

--- Je prends connaissance de la déclaration de mon fils H -----

--- Il m'en avait parlé à son retour au domicile le soir même.-----

--- Je l'ai cru car il n'a pas pour habitude de mentir.-----

A , le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à dix huit heures  
vingt minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur